



INTERPELLATION URGENTE
du groupe CSPO, par les députés German Gruber (suppl.) et Georges Schnydrig,
concernant l'indemnisation immédiate des propriétaires d'ovins (12.09.2011) 5.152

Cet été, les attaques de loups ont causé d'énormes dégâts à la saison d'alpage. De nombreux propriétaires d'ovins ont dû désalper leurs troupeaux prématurément. De tels incidents ne sont pas conciliables avec la politique agricole de notre canton. De nombreux propriétaires d'ovins sont découragés et hésitent même à fermer définitivement leurs étables. Dans les milieux concernés, le mécontentement est énorme. Afin de désamorcer cette situation, le présent postulat demande au Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes:

1. Est-il prêt à prendre toutes les mesures législatives nécessaires afin que l'autorisation de tir du loup soit délivrée sans délai?
2. De participer à brève échéance à une table ronde avec toutes les personnes concernées afin d'élaborer des solutions réalistes?
3. De remédier rapidement et de manière non bureaucratique aux pertes financières entraînées par les attaques du prédateur et la descente prématurée des alpages, et ce éventuellement sous forme de préfinancement, compte tenu du fait qu'il y aura certainement des retards de plusieurs mois sur le plan fédéral?
4. De s'assurer que les contributions d'estivage soient intégralement payées, même en cas de désalpe prématurée?

Actualité:

La problématique du loup est à nouveau particulièrement présente en été 2011, comme le reflètent les nombreux articles de l'ensemble des médias.

Imprévisibilité:

Bien qu'au cours des étés précédents, le fléau représenté par les loups ait déjà sévi sur nos montagnes de façon soudaine et étonnante, personne ne pouvait prévoir que l'été 2011 serait dramatique au point que de nombreux troupeaux doivent être désalpés prématurément.

Nécessité d'une action rapide:

Lors des carnages provoqués par les loups, le calcul du montant des dédommagements subit des retards interminables en raison des examens coûteux, longs et minutieux qui sont réalisés à cette occasion. Cet excès de bureaucratie et le manque de moyens financiers ont pour conséquence que de nombreux agriculteurs décident de fermer définitivement leurs étables. Il est ainsi nécessaire que le canton intervienne rapidement afin d'accorder une aide aux paysans concernés.

Sion, le 12 septembre 2011
(09h50)

Groupe CSPO, par
German Gruber, député (suppl)
Georges Schnydrig, député